

REPORT TO THE HOUSE

The Standing Committee on Finance, Trade and Economic Affairs has the honour to present its

EIGHTH REPORT

In accordance with its Orders of Reference of Thursday, April 18, 1985 and Tuesday, May 28, 1985, your Committee has considered the circumstances leading up to the support package offered to the Canadian Commercial Bank, as approved in Bill C-37, the Canadian Commercial Bank Financial Assistance Act, as passed by the House of Commons on March 29, 1985. Your Committee has agreed to report the following.

INTRODUCTION

The purpose of this report is to provide a public accounting of the circumstances leading up to the announcement on March 25, 1985 by the Governor of the Bank of Canada of a support package to sustain the continued operations of the Edmonton-based Canadian Commercial Bank (CCB). Three groups have to varying degrees an intimate knowledge of the operations of banks. Management is one of these. In addition, the affairs of chartered banks in Canada are required to be scrutinized and verified by two external auditors (known as shareholders' auditors) and are subject to supervision by the Office of the Inspector General of Banks (OIGB). The present report examines the role and relationship these three parties have had in the affairs of the CCB prior to the support arrangement. Such an examination, it was hoped, would provide an answer to general questions of "where" and "how" the system broke down. Detailed questions are raised and observations made about management practices, supervisory duties and external auditors' functions with the view that they would strengthen the banking sector and reinforce security of depositors and investors.

ORIGIN OF CCB

A charter to incorporate the Canadian Commercial and Industrial Bank was granted by Royal Assent on July 30, 1975. With an initial share capital of \$22 million, the Bank obtained a licence to commence business on June 17, 1976. The name of the Bank was changed to Canadian Commercial Bank (CCB) on April 23, 1981. Today, CCB has offices across Canada and in Western United States with a total staff of 600.

The Bank orients itself toward the needs of commerce in the growth areas of the country. The Bank's commercial strategy is to target lending activity to the commercial middle market, that is to say privately held and owner-managed small-to-medium-sized businesses with annual sales of \$5 million to \$50 million and borrowing requirements of \$1 million to \$10 million. Financial services provided by CCB include operating and term loans, oil and gas production financing, merger and acquisition financing, construction and real estate loans, letters of credit, project financing and financial leasing. Through Westlands Bank, its wholly owned subsidiary in California, CCB also provides data processing services and markets software products to the financial sector.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Conformément à ses ordres de renvoi du jeudi 18 avril 1985 et du mardi 28 mai 1985, votre Comité a étudié les circonstances qui ont débouché sur les mesures de soutien offertes à la Banque commerciale du Canada et approuvées dans le projet de loi C-37, Loi prévoyant une aide financière à la Banque commerciale du Canada, adopté par la Chambre des communes le 29 mars 1985. Votre comité a convenu d'adopter le présent rapport.

INTRODUCTION

L'objet du rapport est de donner un compte rendu public des circonstances qui ont mené à l'annonce le 25 mars 1985 par le gouverneur de la Banque du Canada d'un ensemble de mesures visant à maintenir les activités de la Banque canadienne de commerce (BCC) d'Edmonton. Trois groupes ont, à des degrés divers, une connaissance intime des opérations bancaires. En plus de la gestion, les affaires des banques à charte canadiennes doivent être vérifiées de près par deux vérificateurs externes (connus sous l'appellation vérificateurs des actionnaires) et sont sujettes à une supervision du Bureau de l'inspecteur général des banques (BIGB). Ce rapport examine le rôle de trois parties qui ont participé directement aux affaires de la BCC avant l'annonce des mesures de soutien. Il était souhaité qu'un tel examen apporte une réponse à des questions générales telles que quand et comment le système a flanché. On fait état de questions et d'observations détaillées concernant les pratiques de gestion, les responsabilités de supervision et le rôle des vérificateurs externes en espérant que ces éléments contribuent à consolider le secteur bancaire et à assurer la sécurité des investisseurs et des déposants.

ORIGINE DE LA BCC

La charte d'incorporation de la Banque commerciale et industrielle du Canada a été accordée par sanction royale le 30 juillet 1975. Compte tenu d'un capital-action de départ de 22 millions de dollars, la Banque a obtenu l'autorisation de se lancer en affaires le 17 juin 1976. Le nom de la Banque a plus tard été changé à celui de Banque commerciale du Canada (BCC) le 23 avril 1981. Aujourd'hui, la BCC possède des bureaux à l'échelle du Canada ainsi que dans l'Ouest des États-Unis et compte 600 employés.

La Banque s'intéresse aux besoins du commerce dans des secteurs de croissance au pays. La stratégie commerciale de la Banque est de concentrer ses activités sur le marché commercial intermédiaire, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises appartenant à des particuliers et gérées par des particuliers et ayant des ventes annuelles de l'ordre de 5 à 50 millions de dollars et des besoins d'emprunt variant entre 1 et 10 millions de dollars. Les services financiers offerts par la BBC comprennent les prêts d'exploitation et des prêts à terme, le financement pour la production pétrolière et gazière, le financement pour les fusions et les acquisitions, les prêts à la construction et pour le secteur immobilier, les lettres de crédit, le financement de projets et le crédit-bail financier. Par l'entremise de sa filiale à part entière, la Westlands Bank de la Californie, la